



Assistance Juridique

Face à la direction le droit est votre meilleur arbitre

UNE ASSISTANCE AU QUOTIDIEN

Le dialogue social au sein de la vie de l'entreprise est souvent source de différents notamment eu égard à la complexité de notre droit social. Les élus peuvent se trouver confrontés, parfois dans un délai très court, à une consultation sur un sujet pouvant s'avérer très technique et nécessitant une parfaite connaissance de la Loi.

Les élus du CE doivent avoir un véritable rôle de vigie, contrôlant en permanence les engagements de la Direction. Véritable responsabilité vis à vis des salariés ...

Le législateur a prévu à l'article L.2325-41 et 42 du code du travail que :

« Le comité d'entreprise peut faire appel à tout expert rémunéré par ses soins pour la préparation des travaux ».

Notre formule vous permet de bénéficier au quotidien d'une assistance technique personnalisée sur toutes les questions d'ordre juridique relative au fonctionnement des instances représentatives du personnel et le droit du travail en général.

Des Experts à votre écoute tout au long de l'année

Réponse Rapide

48 H

DE NOMBREUX SERVICES

- **UNE ASSISTANCE À DISTANCE**
- **UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ**
- **UN SERVICE DE VEILLE ET ALERTE**
- **UN SERVICE D'INFORMATIONS**
- **DES GUIDES ET COURRIER TYPES ACCES**
- **DES RENCONTRES ENTRE ABONNES**

**LUNDI AU VENDREDI
8H30-17H30**

Dynamique CE

Groupement d'intérêt Economique
14, rue Frédéric Japy - 25200 Montbéliard
RCS BELFORT : C 512 209 099
Tél : 06 47 28 96 77 Fax : 03 81 95 28 39
Courriel : contact@dynamique-ce.fr
Site : www.dynamique-ce.fr

Cabinet ROSTAING

SAS au capital de 48 000 Euros
1, rue Fontaine l'Epine - 25500 Morteau
RCS BESANCON : B 393 614 003
Tél 03 81 67 54 34 Fax : 03 81 67 53 75
Courriel : contact@cabinet-rostaing.com
Site : www.cabinet-rostaing.com

DE NOMBREUX SERVICES



UNE ASSISTANCE À DISTANCE

- Réponse personnalisée à toute question liée à vos attributions d'élus
- Information des salariés dans le cadre de leurs relations avec l'employeur.
- Des réponses basées sur le code du travail et la convention collective s'appliquant éventuellement à votre société, ainsi que sur une analyse permanente de la jurisprudence.
- Réponses confirmées, selon vos souhaits, par courrier, mail ou fax.



UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

- Pour un dossier suivi et des interventions plus efficaces



UN SERVICE DE VEILLE ET ALERTE

- Envoi de toute information importante à notre disposition traitant de l'actualité juridique, économique ou sociale de votre secteur d'activité et de votre entreprise.



UN SERVICE D'INFORMATIONS

- Un point sur l'actualité à travers notre newsletter hebdomadaire.
- Accès aux informations abonnés de notre base de données sur internet.



DES GUIDES ET COURRIER TYPES ACCES

- Aide à la rédaction de courriers pour élus et salariés
- Mise à disposition de courriers-types (lettre de missions pour l'expert-comptable, demande de congé-formation...)



DES RENCONTRES ENTRE ABONNES

- Dynamique CE et le Cabinet ROSTAING organisent tout au long de l'année des déjeuners destinés à réunir les abonnés dans un cadre convivial et de faire le point sur l'actualité des CE présents.

A NOTER

- *Utilisez nos services autant de fois que vous en avez besoin !!!*
- *Nous vous garantissons la plus stricte confidentialité de toutes les informations transmises*
- *Le coût de l'abonnement relève du budget de fonctionnement de votre CE*
- *Pas d'autres engagements contractuels !*
- *Bénéficiez de la mise à disposition de notre réseau de partenaires (avocats, experts...)*

Contact : 06 47 28 96 77 ou contact@dynamique-ce.fr